

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU 16 MAI 2019

Présents : Mesdames Annick DECAMP, Sophie MERCIER, Messieurs Philippe BARBILLON, Alain CARRIÈRE, , Jean-Pierre CZEPCZYNSKI, Alain DENNEL, Michel DUPONT, Olivier FERREIRA, Dominique FONTAINE, Daniel GAGE, Jean-Noël GUESNIER, Jean-Pierre HAUDRECHY, Jean-Pierre LEOEUF, Florent MAZIÈRES, Denis MESSIO, Francis MONFAUCON, Patrick PEYR, Jackie TASSIN, Gérard WARIN.

Absents représentés : Monsieur Dominique FERRY par Monsieur Daniel GAGE, Monsieur représenté par Monsieur Didier BÉRANGER, Monsieur Grégoire LANGLOIS-MEURINNE représenté par Monsieur Francis MONFAUCON

Absents excusés : Madame Kristine FOYART, Marianne PARIGOT, Corinne TROUVAIN Messieurs Patrick ALLARD, Patrice CARVALHO, Marcel DAUSQUE, Daniel FORGET, Christian HEDUY .

Le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Secrétaire de séance : Monsieur Dominique FONTAINE

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 21 mars 2019**

Le compte-rendu de la séance du 21 mars 2019 n'appelle aucune observation et il est approuvé à l'unanimité.

1. Clôture du budget annexe « éclairage public Force Énergies » au 31/03/2019

Lors du vote du Compte Administratif, le Président sort de la salle.

- Approbation du Compte de Gestion
- Vote du Compte Administratif

Les documents budgétaires sont annexés au présent compte-rendu.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

2. Résultats de clôture du budget annexe au 31/03/2019

Résultat de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : - 5 599,08 €
- Résultats antérieurs reportés : 12 890,83 €

Résultat à affecter au budget principal (R002) : 7 291,75 €

Solde de la section d'investissement reporté au budget principal : 0,56 €

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

3. Décision modificative n°01-2019

Monsieur le Président propose aux membres d'approuver la Décision budgétaire modificative telle que présentée en annexe qui retrace les éléments suivants :

- Reprise des résultats du budget annexe,
- Reprise des écritures d'emprunt du budget annexe,

- Reprise de la redevance éclairage public du secteur Force Énergies,
- Ajustement des écritures d'ordre (amortissement et cession des immobilisations)
- Reversement de la TCFE aux communes de Chevrières et Fleurines recensées plus de 2000 habitants au 01/01/2019,
- Ouverture de l'opération sous mandat pour les travaux de la rue des Peupliers à NÉRY

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

4. Accord-cadre de travaux sur les réseaux BT / EP / RT et sur la maintenance de l'éclairage public – définition des lots géographiques

Les accords- cadres pour la réalisation des travaux sur les réseaux arrivent à échéance fin 2019. Les appels d'offres seront publiés avant l'été pour une prise de décision du Conseil au 3^{ème} trimestre.

Après avoir étudié les volumes d'affaires et la répartition des communes adhérentes à l'éclairage public, le Président propose de maintenir les 3 lots géographiques en intégrant le secteur Force Énergie à la zone Nord.

Monsieur le Président sollicite l'avis des membres sur le découpage des 3 lots géographiques tel que présenté en annexe.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

5. Adhésion à la Fédération des Entreprises Publiques Locales (FedEPL)

À l'issue de l'étude de faisabilité précédemment présentée au Conseil pour la création d'une Société d'Économie Mixte développant des activités dans le domaine de la transition énergétique, le SEZEO recherche désormais un accompagnement juridique / administratif pour ce projet.

Le Fédération des EPL est en mesure d'apporter son expertise au SEZEO jusqu'à la concrétisation du projet, puis le cas échéant d'accompagner la SEM dans son développement.

L'adhésion annuelle est fixée à 6 000 € et permet notamment la mise à disposition d'un juriste pour accompagner le développement de ce projet.

Monsieur le Président propose aux membres d'adhérer à la FedEPL.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

6. Décision du Président

- DP 2019-22 à 27, 29 et 30: Transfert de la compétence éclairage public de RIVECOURT, ROSOY EN MULTIEN, FRESNOY LE LUAT, TRICOT, MARGNY SUR MATZ, NEUFVY SUR ARONDE, MAIGNELAY MONTIGNY, CERNOY
- DP 2019-28 : convention financière avec Bailleval pour les travaux rue des Boues et rue du Grand Aulnois,
- DP 2019-31 : convention financière avec Néry pour les travaux de la rue des Peupliers,
- DP 2019-32 : mandat de la commune de Bonneuil en Valois pour les travaux d'éclairage public de la rue de Villers,
- DP 2019-33 et 34 : accord-cadre de travaux - avenant n°2 et 3 de la zone Nord, n°3 de la zone Centre, n°4 de la zone Sud pour l'intégration de prix nouveau au bordereau des prix unitaires.

VOTE FAVORABLE À L'UNANIMITÉ

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 19h45.

Le Président,
Olivier FERREIRA

